

Avis voté à la séance plénière du 27 novembre 2019

Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)

Déclaration du groupe de la Mutualité

L'évolution des filières d'élevage et d'abattage s'inscrit dans un vaste processus de modernisation, d'intensification et de spécialisation de l'agriculture orienté vers la recherche de performance.

Ces nouveaux systèmes de production, comme la concentration des animaux dans des lieux clos, l'étroitesse de l'espace par animal et la pauvreté de l'habitat, peuvent augmenter le risque de maladies infectieuses et leur propagation.

L'usage excessif d'antibiotiques en est une illustration. Lié aux nouvelles formes d'élevage, il a des conséquences négatives sur le bien-être animal mais aussi sur la santé des consommateurs. Ajoutés à la nourriture, les antibiotiques deviennent des additifs alimentaires qui favorisent la croissance des animaux mais cela les rend aussi résistants aux antibiotiques, tout comme celles et ceux qui les consomment. Pour répondre à l'antibiorésistance, deux plans successifs ont été mis en place avec pour objectif de diminuer l'utilisation des antibiotiques contre les maladies infectieuses animales. L'objectif a été atteint : l'exposition des animaux a reculé de 37 % en cinq ans. Des solutions existent donc.

Au-delà du bien-être animal, ces nouveaux modes de production ont également conduit à accélérer les cadences au détriment des conditions de travail des salariés, notamment dans les abattoirs. L'amélioration de la situation des salariés et des éleveurs doit s'accompagner de mesures visant à favoriser les transitions vers des pratiques d'élevage plus respectueuses du bien-être animal.

Parallèlement, de nouvelles attentes sociétales apparaissent. Celles-ci se traduisent notamment par une évolution des consommations alimentaires : végétarisme, véganisme, attrait du consommateur pour les filières plein air ou bio... Cependant, cette tendance concerne essentiellement l'alimentation au sein des foyers pour une population plutôt urbaine et favorisée. L'alimentation hors domicile s'accroît avec l'évolution des rythmes de vie : la restauration collective (entreprises, écoles, établissements de santé) doit également s'adapter et proposer des repas moins carnés. Si les jeunes générations ont une prise de conscience élevée sur la sensibilité animale, force est de constater que leur fréquentation des fast-foods qui proposent souvent des viandes issus d'un élevage industriel peu regardant du bien-être animal ne décroît pas.

La prise de conscience de la sensibilité animale, aussi bien physique que mentale, s'est également traduite par l'émergence de mouvements de défense et d'associations et par un encadrement juridique des conditions dans lesquelles doivent être traités les animaux. Mieux consommer c'est aussi avoir une meilleure connaissance de l'origine, de la qualité et des conséquences environnementales de notre consommation. C'est pourquoi une information visible est nécessaire quant aux conditions d'élevage, d'abattage et de transformation des animaux. L'initiative « Étiquette Bien-Être Animal » ainsi que les recommandations en termes de santé-nutrition représentent des pistes intéressantes.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux que pose la question du bien-être animal, l'avis prône une mobilisation et une responsabilisation de tous les acteurs des filières, que ce soient les éleveurs, les distributeurs, les pouvoirs publics, ..., tout comme les consommatrices et consommateurs.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.